

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE, MERCREDI, LE 15 JUILLET 2020, À 18 H 30, PAR AUDIOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 2020-029 DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.**

---

**PRÉSENCES :**

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Sylvain Gélinas, substitut	Nominingue
M. Alain Otto, substitut	Rivière-Rouge
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement sont également présents.

**ABSENCES :**

Mme Céline Beauregard	La Macaza
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 18 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

**2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2020**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
  - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
    - 5.1.1. Déchets non conformes
    - 5.1.2. Présentation du % des matières résiduelles valorisées (secteur résidentiel)
  - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
6. **GESTION DES RESSOURCES**
  - 6.1. **Ressources financières**
    - 6.1.1. Présentation des états financiers au 30 juin 2020
    - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
      - 6.1.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
    - 6.1.3. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt au montant de 455 000 \$ qui sera réalisé le 22 juillet 2020
    - 6.1.4. Soumissions pour l'émission de billets
    - 6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
      - 6.1.5.1. Transport des matelas

- 6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres
  - 6.1.6.1. Disposition des branches
  - 6.1.6.2. Traitement des matelas
- 6.1.7. Nomination du comité consultatif
- 6.2. Ressources humaines
- 7. **OPÉRATION**
  - 7.1. **Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**
- 8. **ENVIRONNEMENT**
  - 8.1. **Dépôt du compte-rendu du comité vigilance**
- 9. **COMMUNICATION**
- 10. **INFORMATION**
  - 10.1. **Rapport du directeur général**
- 11. **VARIA**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

R.3850  
20.07.15

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant le 5.3 Projet : Valorisation des biogaz.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2020

Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.3851  
20.07.15

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2020, tel que présenté.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### 4. CORRESPONDANCES

#### Approbation relative à l'entente intermunicipale

- Municipalité de Lac Sagouay
- Ville de Rivière-Rouge
- Municipalité de L'Ascension
- Municipalité de Nominigoue
- Municipalité de La Macaza

**Municipalité La Macaza** (changement de substitut)

**MAMH** (Adoption, par le MAMH, de l'entente intermunicipale le 2 juillet 2020)

### 5. DÉVELOPPEMENT

#### 5.1. PGMR conjoint 2016-2020

##### 5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

### 5.1.2. Présentation du % de matières résiduelles valorisées (secteur résidentiel)

Présentation du tableau des matières résiduelles valorisées (secteur résidentiel) :

% de Matières résiduelles valorisées (Secteur résidentiel) Comparatif de 2013, 2018 et 2019				
		2013	2018	2019
MRCAL	Lièvre	31,00%	58,00%	61,50%
	Rouge	35,20%	44,50%	58,85%
	Total	32,03%	54,57%	60,86%
MRCDL	Total	38,68%	47,03%	52,52%
MRCPDH	Total	39,63%	45,43%	51,70%
Territoire de planification		37,31%	48,43%	54,58%

### 5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

Suite à l'annonce du MELCC de sa nouvelle *Stratégie de valorisation des matières organiques*, et la publication du cadre II du PTMOBC, le taux de subvention a été haussé pour les projets de compostage soumis au PTMOBC qui passera de 600 \$ à 800 \$ la tonne pour un maximum de subvention de 50 % des dépenses admissibles.

### 5.3. Projet : Valorisation des biogaz

Considérant que la MRC d'Antoine-Labelle lors de la séance du 23 juin 2020 a adopté une résolution pour mettre en place des moyens pour atteindre la souveraineté alimentaire;

Considérant que la RIDR évalue depuis quelques années la possibilité de valoriser les biogaz du LET/LES et autres matières résiduelles (ex. biomasse forestière, matières fertilisantes) en partenariat avec des entreprises locales;

Considérant que la RIDR participe déjà à l'économie circulaire dans la région;

Considérant que quelques terrains sont vacants dans le parc industriel de Rivière-Rouge et que la Ville de Rivière-Rouge souhaite que des entreprises s'y installent et créent des emplois;

**Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :**

R.3852  
20.07.15

Que la RIDR, conjointement avec la Ville de Rivière-Rouge, pilote un comité de travail avec les entreprises impliquées dans un projet d'économie circulaire (biogaz, biomasse forestière, production de fertilisants biologiques et production en serres) dans le parc industriel de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## 6. GESTION DES RESSOURCES

### 6.1. Ressources financières

### 6.1.1. Présentation des états financiers 30 juin 2020

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2020.

### 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

R.3853  
20.07.15

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 17 mai au 8 juillet 2020:

- Des chèques numéro 13983 à 13994 pour un montant total de 229 616,91 \$ ;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 461 644,74 \$;
- Les salaires pour les périodes de 21 à 27 du 18 mai au 4 juillet 2020, totalisant la somme de 86 092,91 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 777 354,56 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

*Marlène Perrier*

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds Environnemental

- Chèque # 13988, Environnement Faucon, rencontre comité gestion de la faune, 655,36 \$
- AccèsD, WSP Canada Inc., Rapport annuel réclamation GES 2019 : 585,26 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Assistance pour l'implantation de 5 puits de captage : 3 103,95 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Services généraux biogaz, 682,67 \$;
- AccèsD, Isco Canada Inc. Ajout de 5 puits de captage, 1 941,24 \$
- AccèsD, Profusion GNP Inc, Ajout de 5 puits de captage, 6 401,23\$
- AccèsD, Champagne Électrique, 209,25 \$
- AccèsD, WSP Canada Inc., Assistance pour l'implantation de 5 puits de captage : 6 931,10 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Services généraux biogaz, 276,93 \$;
- AccèsD, WSP Canada Inc., Rapport annuel réclamation GES 2019 : 476,91 \$;
- Endress-Hauser, Réparation débitmètre, 4 025,28 \$.

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

R.3854  
20.07.15

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 17 mai au 8 juillet 2020 pour la somme de 25 289,18 \$.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**6.1.3. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 455 000 \$ qui sera réalisé le 22 juillet 2020**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge souhaite emprunter par billets pour un montant total de 455 000 \$ qui sera réalisé le 22 juillet 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
45	455 000 \$

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 45, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

**Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :**

**R.3855  
20.07.15**

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 22 juillet 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 22 janvier et le 22 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	26 300 \$	
2022.	26 800 \$	
2023.	27 400 \$	
2024.	27 900 \$	
2025.	28 500 \$	(à payer en 2025)
2025.	318 100 \$	(à renouveler)

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 45 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 juillet 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### 6.1.4. Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	15 juillet 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	22 juillet 2020
Montant :	455 000 \$		

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 22 juillet 2020, au montant de 455 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1- CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE		
26 300 \$	1,69 %	2021
26 800 \$	1,69 %	2022
27 400 \$	1,69 %	2023
27 900 \$	1,69 %	2024
346 600 \$	1,69 %	2025
Prix : 100,0000      Coût réel : 1,69000 %		
2- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
26 300 \$	1,00%	2021
26 800 \$	1,10%	2022
27 400 \$	1,20%	2023
27 900 \$	1,35%	2024
346 600 \$	1,45%	2025
Prix : 98,56300      Coût réel : 1,75934%		
3- BANQUE ROYALE DU CANADA		
26 300 \$	1,83%	2021
26 800 \$	1,83%	2022
27 400 \$	1,83%	2023
27 900 \$	1,83%	2024
346 600 \$	1,83%	2025
Prix : 100,00000      Coût réel : 1,83000%		

**CONSIDÉRANT QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE est la plus avantageuse;

**Sur une proposition de M. Alain Otto, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

**R.3856  
2020.07.15**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE pour son emprunt par

billets en date du 22 juillet 2020 au montant de 455 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 45. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres**

##### **6.1.5.1. Transport des matelas**

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2020-910 concernant le transport des matelas, pour l'année 2020 et deux années d'option. L'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi le 9 juillet, à 11h15 au bureau de la Régie.

<u>Soumissionnaire</u>	Prix au voyage (Taxes incluses)			Destination
	2020	2021 (option)	2022 (option)	
Transport Sylvain Perrier	1 098,01 \$	1 119,97 \$	1 142,37 \$	26 Blvd Hymus, Pointe-Claire
	1 299,79 \$	1 325,79 \$	1 352,30 \$	10701 Secant, Anjou

Après étude de la conformité de la seule soumission reçue et discussion avec le soumissionnaire.

**Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :**

**R.3857  
20.07.15**

D'octroyer le contrat à la compagnie Transport Sylvain Perrier pour le transport des matelas au 26 Blvd Hymus, Pointe-Claire, prix par voyage : pour 2020 : 1 040,52 \$ 2021(optionnel) : 1 061,33 \$ et 2022 (optionnel) : 1 082,55\$ (taxes incluses) ou au 10 701 Secant, Anjou, le prix est de pour 2020 : 1 240,86 \$, 2021 (optionnel) : 1 265,67 \$ et 2022 (optionnel) : 1 290,98 \$ (taxes incluses). Ces prix sont assujettis à une indexation pour un ajustement selon les taux de carburant soit à la hausse ou à la baisse selon la grille de la soumission. La destination sera en fonction du choix du lieu de disposition par la RIDR. De plus, cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres**

##### **6.1.6.1. Disposition des branches**

**Sur une proposition de M. Daniel Charette, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :**

**R.3858  
20.07.15**

D'aller en appel d'offres pour la disposition des branches aux écocentres de Sainte-Agathe-des-Monts et Sainte-Lucie-des-Laurentides.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

##### **6.1.6.2. Traitement des matelas**

**Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :**

**R.3859  
20.07.15**

D'aller en appel d'offres pour le traitement des matelas.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.1.7. Nomination du comité consultatif**

**CONSIDÉRANT QU'**une nouvelle entente a été signée le 16 juin 2020 entre les membres.

**CONSIDÉRANT QUE** la formation et nomination du comité consultatif doit se faire dans un délai de trois (3) mois de la signature.

**Sur une proposition de M. Pascal De Bellefeuille, appuyée par Mme Kathy Poulin, il est résolu :**

**R.3860  
20.07.15**

De nommer les membres du comité consultatif soit :

- parmi la Ville de Rivière-Rouge et les municipalités de L'Ascension, La Macaza, Lac-Saguay et Nomingue :
  - M. Denis Charette, élu
  - Mme Louise Chartrand, personnel administratif, ville de Rivière-Rouge
  - M. François St-Amour, personnel administratif, municipalité de Nomingue
  - Mme Francine A. Bélisle, élue substitut
  
- pour la MRC des Laurentides :
  - M. Steve Perreault, élu
  - Mme Nancy Pelletier, personnel administratif, MRCDL
  - M. Nicolas Joly, personnel administratif, MRCDL
  - M. Marc L'Heureux, élu substitut
  
- le président du conseil d'administration de la Régie;
  - M. Robert Bergeron
  
- le directeur général de la Régie (ou son adjoint).
  - M. Marc Forget

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **6.2. Ressources humaines**

Aucun suivi.

### **7. OPÉRATION**

#### **7.1. Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération**

Dépôt des statistiques annuelles d'enfouissement et de récupération du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2020.

### **8. ENVIRONNEMENT**

#### **8.1. Dépôt du compte-rendu du comité vigilance**

Suite à une recommandation du comité vigilance

R.3861  
20.07.15

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

D'accepter le plan d'action suivant :

- Maintien de l'effarouchement par pyrotechnie avec 3 effaroucheurs
  - o Opérateur du compacteur à déchets (effarouchement régulier 8 h à 17 h);
  - o Chef d'équipe (effarouchement en renfort aux heures de pointe);
  - o Superviseur (support, renfort occasionnel et remplacement);
- Introduction d'un 4<sup>e</sup> effaroucheur à temps partiel;
- Remise en fonction des toiles de recouvrement journalier;
- Publiciser par les moyens de communication des villes et municipalités la ligne goélands, ainsi que le formulaire de plainte.
- Mettre sur le site web un formulaire à compléter pour recevoir les plaintes avec les informations suivantes:
  - o La région
  - o Le nombre d'oiseaux, la sorte
  - o Le détail sur la nuisance pour le citoyen en question
- Faire une étude pour l'utilisation d'un drone comme nouveau moyen d'effarouchement.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## 9. COMMUNICATION

- Matières valorisées pour le secteur de la MRC d'Antoine-Labelle;
- La patrouille verte de la RIDR prend la route.

## 10. INFORMATION

### 10.1. Rapport du directeur général

- Les travaux pour le recouvrement du LET, phase 3 sont en cours et devrait se terminer le 16 juillet.

## 11. VARIA

Aucun sujet.

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été annulée considérant que la séance s'est tenue par audioconférence.

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Daniel Charette propose la levée de la séance à 19 h 25.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

*Robert Bergeron*

Président

---

*Marc Forget*

Directeur général et secrétaire-trésorier

---

R.3862  
20.07.15